

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – SECTION DE DIGNE LES BAINS

Centre Desmichels, 1 boulevard Martin Bret

04000 DIGNE LES BAINS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective

Le treize mars deux mille vingt et un (13 mars 2021), à neuf heures et trente minutes, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale électorale à la Salle polyvalente Perchot – 24 avenue des thermes - Digne les Bains.

Présents invités :

Monsieur Damien MOULARD, adjoint aux Sports-Démocratie citoyenne et proximité,
Monsieur Georges PEREIRA, conseiller municipal aux Equipements aquatiques - Citoyenneté par le sport,
Madame Doriane MORETTI ALUNNI, présidente du CODEP 04,
Mesdames Isabelle BARBIER, Elisabeth DUBOIS, Pascale LANTELME, animatrices sportives de l'association

Membres du bureau présents :

Monsieur Eric SENEQUIER, président,
Madame Anne-Marie GUENEBEAUD, vice présidente et trésorière par intérim
Madame Nadia BERKANE, trésorière adjointe
Madame Geneviève ROMAN, secrétaire

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Président remercie les invités pour leur présence, ainsi que les animateurs et les adhérents présents et mandatés. Il remercie également le Comité directeur et le bureau, et les adhérents qui ont apporté une aide ponctuelle ou régulière : Monsieur Lomonte pour le Sport collectif, Mesdames Descharmes, Le Duff, Lomonte pour le lien avec les adhérents en fonction des cours, activités ou aide à la communication.

Il précise que les statuts prévoient le quorum de la moitié des membres pour avoir lieu en AG ordinaire.

Nombre d'adhérents	Nombres de présents	Nombre de pouvoirs	Total	Quorum
131	23	36	59	66

Après comptage des adhérents présents et des pouvoirs, le quorum n'étant pas atteint, le président convoque une Assemblée Générale Extraordinaire en application de l'article 24 des statuts de l'association soit :

« Si le quorum n'est pas atteint, une Assemblée Générale extraordinaire est convoquée avec le même ordre du jour un quart d'heure après la fin de l'Assemblée Générale et peut alors délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. »

La séance est levée à 9h45.

Le Président

Eric SENEQUIER

La secrétaire

Geneviève ROMAN



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Elective

Le treize mars deux mille vingt et un (13 mars 2021), à 10 heures, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire électorale à la Salle polyvalente Perchot – 24 avenue des thermes - Digne les Bains, le quorum n'étant pas atteint lors de l'Assemblée générale ordinaire électorale convoquée ce même jour à 9h30.

Présents invités :

Monsieur Damien MOULARD, adjoint aux Sports-Démocratie citoyenne et proximité,
Monsieur Georges PEREIRA, conseiller municipal aux Equipements aquatiques - Citoyenneté par le sport,
Madame Doriane MORETTI ALUNNI, présidente du CODEP 04,
Mesdames Isabelle BARBIER, Elisabeth DUBOIS, Pascale LANTELME, animatrices sportives de l'association

Membres du bureau présents :

Monsieur Eric SENEQUIER, président,
Madame Anne-Marie GUENEBEAUD, vice présidente et trésorière par intérim
Madame Nadia BERKANE, trésorière adjointe
Madame Geneviève ROMAN, secrétaire

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Président précise que l'ensemble des documents nécessaires à l'ordre du jour ont été adressés à chacun des adhérents en accompagnement des convocations envoyées par mail ou par courrier en l'absence de mail.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant

- | | |
|---|-----------|
| 1. Approbation du CR de l'AG 2018/2019 du 26.10.19 : | Vote N°1 |
| 2. Approbation Rapport d'activité 2019/2020 : | Vote N°2 |
| 3. Approbation du rapport des Comptes 2019/2020 : | Vote N°3 |
| 4. Approbation Budget prévisionnel 2021/2022 : | Vote N°4 |
| 5. Présentation du projet associatif 2021/2022 | |
| 6. Election du Comité Directeur : | Vote N° 5 |
| 7. Election du bureau : | Vote N° 6 |
| 8. Présentation des activités 2020/2021 | |
| 9. Modalités de prise en compte de l'année COVID 2020-2021 concernant les cotisations | |
| 10. Questions diverses | |

Le président met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

1 – Approbation du CR de l'AG 2018/2019 du 26.10.19.

L'Assemblée générale approuve le compte rendu de l'AG 2018/2019 à l'unanimité.

2 - Il a été fait lecture du Rapport d'activité 2019/2020.

Un adhérent fait la remarque que les cours par Skype sont les bienvenus, d'autant qu'ils peuvent être effectués en replay, donc à un moment de la journée plus favorable. Cette remarque est approuvée par plusieurs adhérents.

Mme Lantelme, animatrice sportive, explique que, a contrario, effectuer des cours par Skype nécessite du matériel, ce qu'elle n'a pas. Cette situation ne lui a pas permis de maintenir ses cours dans de bonnes conditions pour les adhérents.

A l'issue de ces remarques, l'assemblée générale approuve le rapport d'activité 2019/2020 à l'unanimité.

3 - Lecture du Rapport des comptes 2019/2020.

Madame Guenebeaud, trésorière par interim, remercie chaleureusement les invités présents, les adhérents, les animateurs et les membres du bureau pour leur aide, leur confiance et leur fidélité durant cette dernière année si difficile.

Les éléments suivants ont été avancés :

Mme Guenebeaud explique le fonctionnement de l' AISMT et l'importance du budget annuel alloué aux visites médicales du travail des animateurs sportifs. Elles sont obligatoires, l'employeur est responsable s'il arrive un problème de santé à l'employé.

L'année se termine avec un résultat positif de 1432.75 € correspondant à la différence entre les recettes (28 290.91€) et les dépenses (26 858.16€). Par rapport à la saison 2018/2019, nous avons eu 3657.17€ de recette en moins et 3945.34€ de dépenses en plus.

Tous les postes du compte de résultat au 31/08/2020 ont été détaillés par Mme Guenebeaud.

A l'issue des prises de parole, l'assemblée générale approuve le budget à l'unanimité.

4 - Lecture du Budget prévisionnel 2020/2021.

Mme Guenebeaud présente et commente ce budget prévisionnel, expliquant qu'il est lié au projet associatif.

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel à l'unanimité.

5 – présentation du projet associatif 2021/2022 : pas soumis au vote

Mme Guenebeaud présente le projet associatif 2021/2022, et la subvention versée par la Mairie en vue de l'achat de matériel informatique propre à l'association, et à la mise en place d'activités aquatiques dans le cadre du programme Progress.

Interventions :

Monsieur Moulard, adjoint aux Sports-Démocratie citoyenne et proximité, explique que le budget des sports en 2021 a été augmenté car la ville est une ville sportive et la municipalité a à cœur de soutenir les associations sportives dans ce contexte difficile de la crise sanitaire. Il félicite aussi Mme Guenebeaud pour sa pugnacité à défendre ce projet. Il remercie les animateurs, les bénévoles de l'association et le nouveau comité directeur qui va s'engager à reprendre ce club.

Monsieur Pereira, conseiller municipal aux Equipements aquatiques - Citoyenneté par le sport, présente deux projets pour la ville de Digne les Bains :

- Digne, Terre de jeux 2024 : projet inscrit dans la dynamique olympique, c'est un label qui permettrait d'obtenir des subventions pour les associations sportives.
- Les Assises du Sport : du 18 mars au 2 avril 2021 : Volonté de donner la parole aux acteurs du sport local. Cette action se déroulera par visio-conférences autour de 5 thèmes/ateliers. Il demande que le programme soit envoyé à tous les adhérents de l'association car participation ouverte à tous.

Il présente également la création d'une exposition sur les Jeux Olympiques aux Archives départementales ;

6 – Election du Comité directeur :

Lecture de la liste des adhérents qui se présentent : Mme Karine BACKER, Monsieur Rodolphe NISUS, Mme Marie Noëlle BIBLEMONT, Mme Nathalie NICOLAS, Mme Julie DEUNETTE-AURRAN, Monsieur Vito LOMONTE et Mme Odette LE DUFF.

L'Assemblée générale élit les membres du Comité directeur à l'unanimité.

7 – Election du Président :

Le nouveau Comité directeur se réunit quelques minutes puis présente à l'Assemblée générale extraordinaire la présidente qu'il a choisie parmi ses membres.

L'Assemblée générale élit la présidente proposée par le Comité directeur à l'unanimité.

Le nouveau Comité directeur présente la constitution du bureau :

Madame Karine BACKER, Présidente, Monsieur Rodolphe NISUS, Trésorier, Madame Nathalie NICOLAS, trésorière adjointe, Madame Marie-Noëlle BIBLEMONT, secrétaire, Monsieur Vito LOMONTE, Mesdames Odette LE DUFF et Julie DEUNETTE-AURRAN seront les référents d'activités.

Le bureau sortant représenté par Eric SENEQUIER, Anne-Marie GUENEBEAUD, Nadia BERKANE, Geneviève ROMAN, souhaite bonne chance à cette nouvelle équipe, et remercient chaleureusement tous les adhérents pour leur confiance et leur fidélité.

Le nouveau bureau est chaleureusement applaudi par l'assemblée et les invités.

8 - Présentation des activités 2020/2021 : pas de vote

Mme Roman, secrétaire présente le rapport d'activité de ce début de saison 2020/2021. Elle présente la baisse des inscriptions (moins 28 %) dans le contexte sanitaire, malgré la baisse des tarifs pratiqués à la rentrée, les cadeaux de fidélité et de bienvenue. L'association a maintenu un maximum des cours par Skype, renforcé les liens avec le Codep 04, proposé les cours en visio proposés par la fédération, maintenu la formation des animateurs et des dirigeants bénévoles. Des idées de projets ont été exposées, soit à mettre en place en interne, soit en participant à des propositions d'autres partenaires.

Le bureau sortant se met à la disposition du nouveau bureau pour le suivi des informations, des projets ...

9 : Modalités de prise en compte de l'année COVID 2020-2021 concernant les cotisations :

Il est rappelé que le bureau avait envoyé en janvier 2021, à tous les adhérents, un mail expliquant que :

« Dans un souci d'équité, nous envisageons de proposer une compensation pécuniaire dont les modalités restent à définir, pour les personnes qui en font la demande, en particulier pour celles qui ne participent pas aux cours à distance. ». Nous avons reçu peu de réponses se positionnant pour un remboursement. C'est pour cette raison que nous avons mis à l'ordre du jour de choisir en assemblée les modalités de prise en compte de l'année Covid concernant les cotisations.

Les propositions mises aux votes sont :

1. Remboursement d'une partie (à définir) des cotisations : 3 votes
2. Tarifs à l'identique que 2020/2021 : 32 votes pour
3. Baisse des tarifs pour 2021/2022 : 16 votes pour

Quelques personnes sont parties avant les votes des propositions.

L'Assemblée générale approuve la proposition N° 2 – Tarifs à l'identique qu'en 2020/2021 à la majorité.

10 : Questions diverses et remarques :

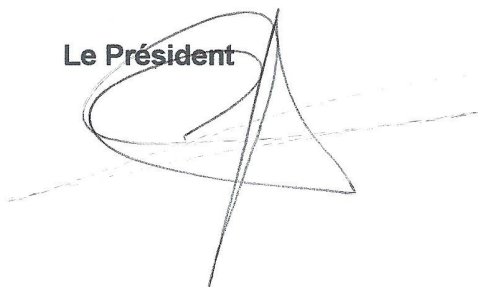
Eric Senequier confirme qu'il continuera les séances de marche nordique bénévolement tant qu'une remplaçante ou un remplaçant ne sera pas trouvé.

Mme Moretti-Aluni félicite Mme Guenebeaud pour sa pugnacité durant ces années de collaboration et rappelle le lien important entre le Codep 04 et les Clubs. Elle félicite le nouveau CODIR et bureau. Elle rappelle qu'il est possible de mettre en place des séances en extérieur suivant un protocole particulier. Elle rappelle également qu'il y a des places pour des formations animateurs sportifs et dirigeants (thème Asso-connect) pour la journée du 29 juin 2021.

Pas d'autres remarques de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Président



Eric SENEQUIER

La secrétaire



Geneviève ROMAN